

Dossier

Partage de la valeur

La répartition de la valeur ajoutée
entre salaires et profits¹

L'essentiel

La répartition de la valeur ajoutée entre travail et capital s'est modifiée en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Après une hausse de la part salariale correspondant à la hausse de la productivité du travail pendant les Trente Glorieuses, cette part a subi une forte baisse pendant la décennie 1980 lors de l'avènement des régulations néolibérales. Elle s'est à peu près stabilisée ensuite à un niveau historiquement bas, pendant que la consommation de capital fixe prenait une place croissante et que l'investissement net fléchissait. Ces évolutions éclairent les difficultés socio-économiques auxquelles la société est confrontée, notamment parce que réduire les inégalités et assurer une transition écologique sont devenus des impératifs.

par Jean-Marie Harribey

Ancien professeur agrégé de sciences économiques et sociales – Ancien maître de conférences – HDR en sciences économiques à l'université de Bordeaux

Rouvrir une discussion sur la répartition de la valeur ajoutée est aujourd'hui indispensable pour des raisons de justice sociale et aussi d'efficacité économique. La lutte contre la réforme des retraites en 2023 a mis au cœur du débat public l'enjeu du travail et de la répartition de ses fruits. Et ce, dans une situation où le capitalisme néolibéral traverse une crise globale, marquée par l'affaiblissement des gains de productivité du travail, l'épuisement de la planète et la poursuite de la dégradation de la condition salariale².

Les partisans du système capitaliste, tant politiques qu'économistes dominants, disaient jusqu'à peu que la part des salaires dans la valeur ajoutée n'avait jamais baissé en France. Devant l'évidence de la faiblesse des augmentations de salaire au regard de l'inflation, l'explosion appa-

remment paradoxale des profits quand tout semble aller mal et la croissance des inégalités, le discours néolibéral s'est infléchi pour parler du « partage de la valeur »³. Il s'agit d'une version édulcorée d'une autre répartition de la valeur créée par le travail, qui est contestable.

Nous présentons ici quelques points saillants de l'étude référencée en note 2, en procédant en trois temps : une méthodologie pour délimiter le champ de la réflexion sur la répartition de la valeur ajoutée ; un examen de l'évolution de cette répartition et de ses causes ; et des propositions pour engager une nouvelle répartition de la valeur.

I. — LE CHAMP DE LA RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE

Mesurer la valeur ajoutée soulève nombre de problèmes méthodologiques : il est possible de discuter de la répartition au niveau des seules sociétés non financières (SNF) ou de l'ensemble de l'économie ; la valeur à répartir

¹ Parmi ses ouvrages récents, *Le trou noir du capitalisme* (Le Bord de l'eau, 2020), *En finir avec le capitalovirus* (Dunod, 2021), *En quête de valeur(s)* (Éd. du Croquant, 2024). Bio-biographie sur <https://harribey.u-bordeaux.fr>.

² Cet article présenté lors du séminaire de l'université de Paris-Nanterre le 2 avr. 2024 est issu d'une Note technique de Thomas Dallery, Jean-Marie Harribey, Esther Jeffers, Dany Lang et Stéphanie Treillet, « La répartition de la valeur ajoutée » pour *Les Économistes atterrés*, juin 2023, <https://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/valeur/repartition-valeur-ajoutee-abreegee.pdf>.

³ Sur le concept de valeur, v. J.-M. Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable*, Les Liens qui libèrent, 2013 ; *En quête de valeur(s)*, Éd. du Croquant, 2024.

Tableau 1 : La répartition de la valeur ajoutée brute des sociétés non financières en France (en %)

	1971	1981	1991	2001	2011	2021	2022
VAB	100	100	100	100	100	100	100
Salaires	69	73,5	65	63,6	65,4	64,8	65,4
Imp/Prod- Subv	0,15	1,7	2,3	3,7	3,5	0,9	2,8
EBE	30,8	24,7	32,7	32,7	31,1	34,3	31,8
FBCF (CCF)	24,1 (15,2)	21,6 (16,5)	23 (16,7)	22,1 (17,3)	22,7 (19,6)	25,6 (21,5)	25,9 (20,5)

Source : d'après les TEE de l'Insee

peut être comptée brute ou nette ; la mesure de la valeur peut être fondée sur la convention du prix de base ou du coût des facteurs⁴. Cependant, sur l'ensemble des mesures possibles, le périmètre le plus adéquat pour analyser les rapports entre le capital et le travail dans les entreprises est celui du partage de la valeur ajoutée brute évaluée au prix de base sur le champ des sociétés non financières : *valeur ajoutée brute* incluant la consommation de capital fixe qui fait bien partie des profits bruts⁵ ; *au prix de base* afin de garder la trace des évolutions de la fiscalité en ce qui concerne les dénommés autres impôts de production⁶ ; *sur le champ des sociétés non financières* de manière à ne pas avoir une mesure influencée par les variations du poids des administrations publiques ou des travailleurs indépendants.

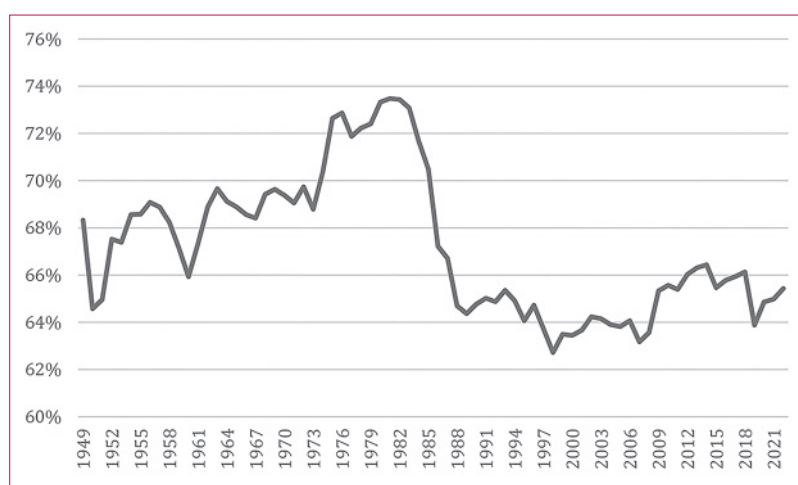
La valeur ajoutée brute (VAB) s'obtient en soustrayant de la production l'ensemble des consommations intermédiaires (CI) nécessaires à cette production (énergie, matières premières)⁷. Cette valeur ajoutée brute se partage ensuite en deux principaux morceaux : la rémunération des salariés (qui inclut les cotisations sociales) ; l'excédent brut d'exploitation (EBE) qui correspond aux profits bruts, c'est-à-dire avant déduction de la consommation de capital fixe (ce qu'on appelle aussi les amortissements) et des autres impôts sur la production nets de subventions.

⁴ Pour une présentation technique détaillée, voir la référence ci-dessus en note 2.

⁵ Privilégier au contraire une répartition de la valeur ajoutée nette reviendrait à exonérer de toute discussion une partie de la rémunération du capital.

⁶ Le prix de base mesure ce qui est réellement reçu par les producteurs sur la vente d'un produit. Par exemple, la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est un impôt indirect collecté par les producteurs, mais restitué aux administrations publiques : l'acheteur la paie, mais le producteur ne la reçoit pas réellement. D'autres opérations de ce type sont corrigées quand on passe du prix de marché au prix de base (les marges de transport et de distribution, et aussi les impôts sur les produits nets des subventions) qui est utilisé en comptabilité nationale.

⁷ La somme de toutes les valeurs ajoutées brutes d'une économie donne, après l'ajout des impôts sur les produits nets de subventions (dont la TVA), le produit intérieur brut (PIB).

Graphique 1 – Part des salaires dans la valeur ajoutée brute des sociétés non financières en France (en %)

Source des données : Insee, comptes nationaux

II. – L'ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE

Le partage de la valeur ajoutée brute dans les sociétés non financières sur les dernières décennies peut être décrit par le tableau 1. La périodisation commence au début des années 1970 parce que cette date marque la fin du régime de croisière du capitalisme d'après-guerre et que cela constitue un bon point de comparaison pour donner à voir les modifications entraînées par l'entrée dans le nouveau régime néolibéral à partir des années 1980. (Voir tableau 1).

Sur ce dernier demi-siècle (1971-2022), trois phases apparaissent : de 1971 au début des années 1980 : hausse de la part salariale de 4,5 points de pourcentage de VAB ; du milieu des années 1980 au début des années 2000 : baisse brutale pendant la décennie 1980, modérée dans la suivante, avec un total de 9,9 points de VAB en moins pour les salariés ; dans les décennies 2000 et 2010 : relative stabilisation de la part salariale autour de 65 % de la VAB. (Voir graphique 1).

Dans l'ensemble de la période, la baisse de la part des salaires (3,6 points) s'accompagne d'une hausse de la part des impôts nets de subventions (2,6 points) et d'une hausse de la part des profits (1 point), cette dernière se partageant entre une hausse de la consommation de capi-

tal fixe (5 points) et une baisse de 4 points des profits nets.

On constate que, entre le début des années 1970 et 2021, les salaires ont perdu entre 4 et 5 points de VAB (entre 3 et 4 points si on se fie aux résultats provisoires des comptes nationaux de 2022).

Les ruptures repérées ci-dessus avec les sociétés non financières se retrouvent quand on élargit le champ d'étude à l'économie dans son ensemble. Cependant, plusieurs biais interviennent alors pour augmenter la part salariale et minorer la part du capital. Car, avec l'inclusion des sociétés financières, on intègre des entreprises pour lesquelles la valeur ajoutée n'est pas nécessairement le meilleur indicateur de leur activité, et donc on induit un biais dans la mesure de la répartition. Avec ce périmètre élargi, on prend aussi en compte les administrations publiques qui ne visent pas le profit, et pour lesquelles on aura donc une part des salaires beaucoup plus haute que pour les seules SNF. Enfin, on inclut les indépendants et entreprises individuelles pour lesquelles il est délicat de distinguer revenu du capital et revenu du travail.

Les explications de la baisse de la part des salaires

La baisse de la part des salaires n'est d'ailleurs pas spécifique à la France : sur la période 1960-2022, une même tendance baissière apparaît dans toutes les grandes économies européennes. La déformation de la répartition de la valeur ajoutée peut être expliquée par le changement technologique dans un contexte d'affaiblissement de la progression de la productivité du travail et par la détérioration du pouvoir de négociation des salariés.

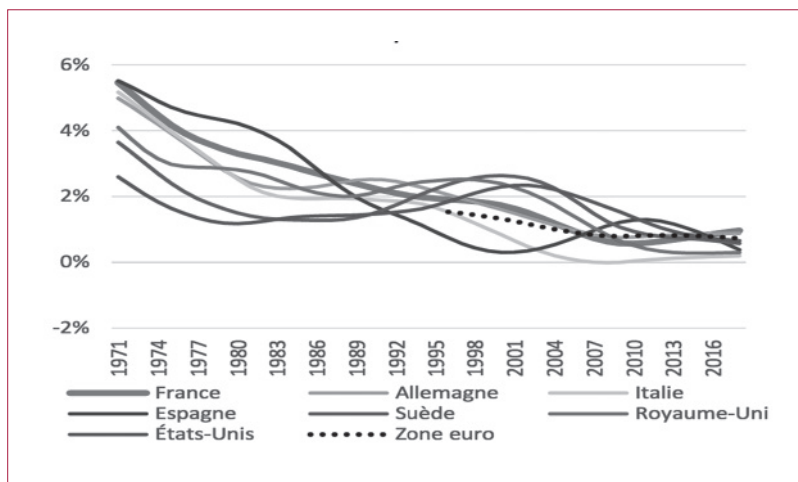
L'économie mondiale est marquée par une tendance générale à une forte diminution de la progression de la productivité du travail. Parmi les hypothèses permettant de comprendre cette évolution, notons le basculement des économies vers les services, un ralentissement de l'investissement productif, une dégradation générale des conditions de travail, un trop grand éclatement des chaînes de production et donc de valeur, une difficulté à écouler les marchandises à cause de la compression de la demande salariale. S'y ajoute la faible capacité des nouvelles techniques à engendrer une nouvelle génération d'objets porteurs de dynamisme économique comme avaient pu l'être ceux de la période précédente d'après-guerre. (Voir graphique 2).

Insistons sur l'accélération de la consommation de capital fixe dont le corollaire est un ralentissement de l'investissement net. Le renouvellement du

capital productif de plus en plus rapide serait exigé, non seulement par le rythme du progrès technique, mais aussi par la moindre efficacité du capital productif : il faut plus de capital pour produire un euro de valeur ajoutée brute. La formation brute de capital fixe (FBCF) inclut désormais les investissements immatériels, tels que les logiciels et les dépenses en recherche et développement. Or, en comptabilité nationale, la durée d'amortissement pour les investissements immatériels est beaucoup plus courte que pour les investissements matériels. De plus, les investissements en technologies de l'information et de la communication (TIC) sous forme d'ordinateurs et autres équipements matériels occupent une place grandissante (environ 20 % de la FBCF aujourd'hui) et s'amortissent aussi sur des durées plus courtes que les infrastructures industrielles traditionnelles. (Voir graphique 3).

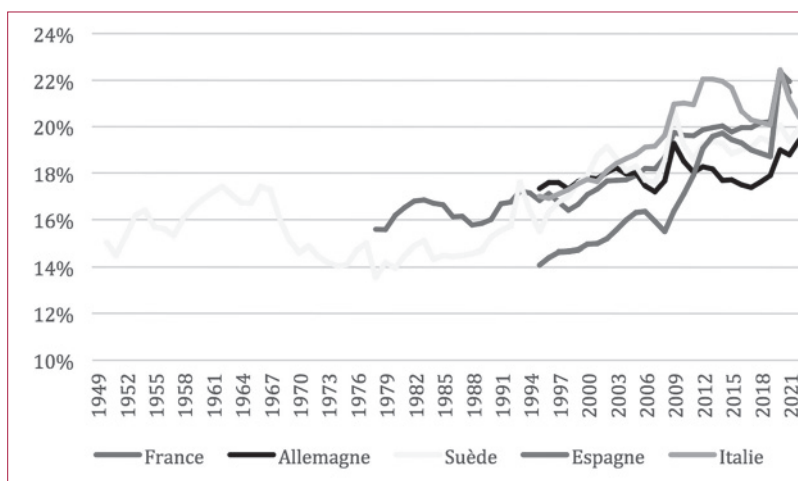
La dégradation du pouvoir de négociation des travailleurs est liée à la mondialisation, à la financiarisation et à la situation du marché de l'emploi. La mondialisation

Graphique 2 – Taux de croissance annuels moyens lissés de la productivité horaire



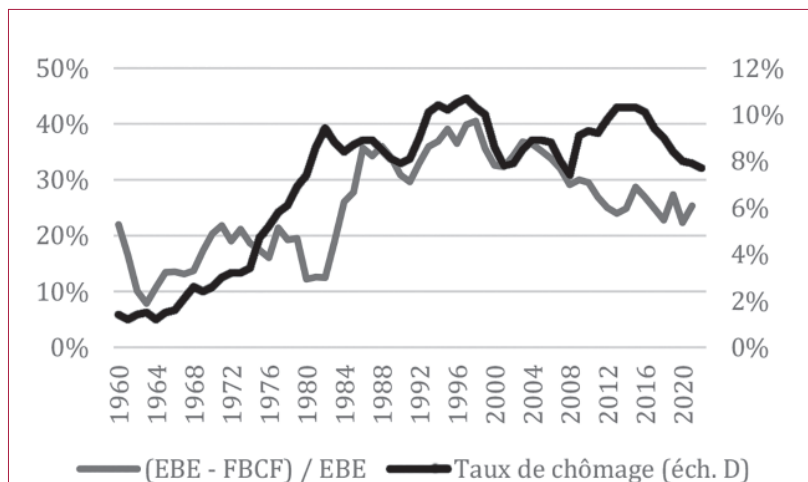
France stratégie, « Productivité et compétitivité : analyses conjoncturelles et structurelles post-covid », 2022, p. 149, https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/cnp-2022-troisieme_rapport-productivite_et_competitivite-mai_0.pdf

Graphique 3 – Part de la consommation de capital fixe dans la valeur ajoutée brute des sociétés non financières, à prix de marché



Source : Eurostat

Graphique 4 – Part des profits non investis par les sociétés non financières et taux de chômage en France



Source des données : Eurostat pour le calcul de l'indice de financiarisation, et AMECO pour le taux de chômage (série ZUTN).

impose la concurrence entre les forces de travail à travers le monde, avec à la clé des conditions imposées aux salariés tirées vers le bas. La financiarisation a de multiples effets : priorité à la valeur pour les actionnaires par rapport aux investissements, aux salaires et à l'emploi, mise sous tutelle des politiques publiques. L'utilisation des profits à des fins essentiellement de rentabilité financière est un puissant levier de modification de la répartition de la valeur ajoutée. Notons que la corrélation qu'avait établie Michel Husson entre un indice de financiarisation (part des profits non investis) et l'évolution du taux de chômage pour la France reste vraie (graphique 2). La financiarisation contribue à modifier l'affectation des profits, en les dirigeant davantage vers les dividendes et les rachats d'actions, et au détriment de l'investissement des entreprises. Il en résulte une macroéconomie dépressionnaire, laquelle favorise un essor du chômage qui discipline les revendications salariales. Les dernières décennies ont également vu se multiplier les réformes du marché du travail, fragilisant les institutions protectrices des salariés (syndicats notamment) et contribuant donc aussi à la compression de la part des salaires. (Voir graphique 4).

La période consécutive à la pandémie de la Covid et à l'invasion de l'Ukraine par la Russie a vu une recrudescence brusque de l'inflation, en voie de résorption, mais elle reste instructive pour voir l'influence de l'inflation sur la répartition de la valeur ajoutée : la part salariale dans la valeur ajoutée augmente si les salaires réels augmentent plus vite que la productivité du travail. Or, les salaires réels sont égaux aux salaires nominaux moins la hausse des prix. Si, comme cela s'est produit dans la période récente, les prix augmentent plus vite que les salaires nominaux, alors la part salariale baisse. Entre 2021 et 2023, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), les prix ont augmenté de 12 % en France⁸ et le salaire brut moyen de 10 %. Dans

le même temps, de 2021 à 2023, la productivité du travail a baissé de 1 %⁹. Au total, la part salariale dans la valeur ajoutée, égale à la hausse des salaires nominaux moins la hausse des prix plus la baisse de la productivité, a diminué dans cet intervalle de temps de 1 % (10 - 12 + 1 = -1 %).

III. – MODIFIER LA RÉPARTITION DES REVENUS : QUELQUES PROPOSITIONS

Une modification de la répartition de la valeur ajoutée en faveur des travailleurs ne pourra être menée à bien qu'en s'attaquant à la mondialisation, à la financiarisation et à la libéralisation du marché du travail, causes de la baisse du pouvoir de négociation des travailleurs. Pour neutraliser ces armes du capitalisme néolibéral et ouvrir la voie à une autre répartition possible dans le cadre d'une transition écologique et sociale, on peut penser à de nombreux outils, certains relevant de la fiscalité des multinationales, d'autres de la réglementation des marchés financiers ou de la gouvernance d'entreprise, notamment en instaurant un pouvoir de contrôle et de décision des travailleurs dans les entreprises.

Pour amorcer cette transition, quatre séries de mesures pourraient être envisagées.

1° *Une réorientation importante de la valeur ajoutée vers les investissements publics.* Le manque d'investissement étant l'une des causes de l'augmentation du chômage et donc d'un effet « armée industrielle de réserve » pénalisant les revendications salariales, une relance de l'investissement public en faveur de la transition écologique aurait aussi des effets favorables sur la part des salaires¹⁰.

2° *L'extension de la gratuité par les services non marchands.* Les administrations publiques n'ayant pas vocation à réaliser des profits, une montée en puissance des services publics permettrait de faire grossir la part des salaires.

3° *Une redistribution des revenus d'une part par la réduction de l'éventail des salaires dans les entreprises, et d'autre part par la fiscalité, afin que les inégalités n'augmentent plus*

⁹ Par rapport à l'avant-Covid, la productivité du travail dans le secteur marchand a baissé de 8,5 % ; v. [A. Evulder, B. Ducoudré, M. Lemoine et T. Zuber, Comment expliquer les pertes de productivité observées en France depuis la période pré-Covid ?](#), Bulletin de la Banque de France, n° 251/1, mars-avr. 2024, file:///Users/admin/Desktop/BDF251_1_Pertes_productivite-1.pdf.

¹⁰ Afin d'opérer cette relance de l'investissement public, plusieurs sources de financement peuvent être discutées : une augmentation de l'impôt sur les sociétés qui modifierait l'utilisation des profits des entreprises ; une plus grande progressivité des taux d'impôt sur le revenu des ménages pour mettre à contribution les plus riches.

⁸ Respectivement en 2021, 2022 et 2023 : x 1,016 x 1,052 x 1,049 = 1,12 (coefficient multiplicateur des prix sur trois ans).

que modérément d'un bout à l'autre de la répartition. Du fait du double lien entre la financiarisation et les inégalités¹¹, une modération des inégalités permet de retirer un puissant carburant à la financiarisation.

4° Une réaffirmation de l'importance des cotisations sociales pour les travailleurs. Cela peut passer à terme par la mise en débat d'un changement de l'assiette des cotisations sociales en faisant cotiser les dividendes, mais cela peut aussi passer par un arrêt des exonérations de cotisations sociales pour les employeurs. En effet, la multiplication des exonérations de cotisations ces dernières décennies a contribué mécaniquement à réduire la part des salaires dans la valeur ajoutée, la rémunération des salariés comprenant à la fois le salaire net, les cotisations à la charge des salariés et les cotisations réputées à la charge des employeurs¹². Au-delà de ces exonérations de cotisations, c'est l'ensemble des aides publiques aux entreprises qu'il convient d'étudier, surtout dans une situation où le gouvernement se donne encore pour objectif de réduire la dépense publique.

Pour conclure, trois séries de faits peuvent être mises en évidence.

1) La répartition de la valeur ajoutée n'est pas immuable dans le temps. Elle suit l'évolution du rapport de force conflictuel entre capital et travail. Elle peut se traduire soit directement en parts respectives des profits et des salaires, soit indirectement en nombre d'emplois et en durée du travail. C'est dire que la variation de la produc-

tivité du travail en faveur du travail peut être affectée en salaires, en nombre d'emplois ou en durée du travail, les trois mesures pouvant être combinées.

2) Les différences entre les évolutions de la part des salaires par rapport à la VAB ou par rapport à la valeur actuelle nette (VAN) tiennent surtout à la place prise par la consommation de capital fixe dans les sociétés financières et non financières, tandis que celle dévolue à l'investissement net était en régression. C'est sans doute l'une des explications du ralentissement très important de la progression de la productivité du travail, combinée avec une moindre efficacité du capital productif, au moment où les nouvelles techniques d'information et de communication imposent un renouvellement accéléré des équipements matériels et immatériels.

3) La modification de la répartition primaire et celle de la répartition secondaire des revenus sont complémentaires. Au stade de la production, et donc au cœur du système productif, le fait significatif est la faiblesse des profits affectés à l'investissement net et, au contraire, la tendance à la hausse des revenus du capital distribués. Une réorientation en faveur des investissements est donc nécessaire en vue notamment d'une transition sociale et écologique. La réduction des inégalités également par le biais de la fiscalité redistributive serait donc nécessaire : les échelles allant de 1 à 4 ou de 1 à 5 semblent raisonnables. On rend alors possible la mise en œuvre d'une politique budgétaire, qui elle-même doit être « mixée » avec une politique monétaire adjacente, de telle sorte que notre société soit délivrée de l'emprise des marchés financiers.

Ce sont la réhabilitation de la place du travail dans la société et la transformation des structures productives pour répondre aux besoins sociaux et écologiques qui donneront leur plein sens aux mesures de profond remodelage de la répartition de la valeur ajoutée. C'est d'ailleurs le message déjà ancien de beaucoup de grands penseurs de la société, allant de Marx à Keynes, Kalecki et Polanyi : le progrès qualitatif de l'économie et de la société va de pair avec la transformation des rapports sociaux. Une production – si elle est de qualité – mesurée par la valeur ajoutée et le caractère juste de la répartition de celle-ci seront les signes d'un véritable choix de société ■

11 D'une part la financiarisation accroît les inégalités via les salaires élevés des financiers et la concentration des flux de revenus financiers. D'autre part, les inégalités alimentent la financiarisation, du fait des cascades de dépenses dévalant du haut de la société, les plus riches lançant de nouvelles modes de consommation que les moins riches ne peuvent que chercher à copier en s'endettant.

12 Les cotisations employeurs sont passées de 19,4 % de la valeur ajoutée brute des sociétés non financières en 1983 à seulement 14,2 % en 2022 (-5,2 points), quand la rémunération des salariés passait de 73,1 % à 65,4 % aux mêmes dates (baisse de 7,7 points). Cela signifie que les salaires bruts avaient perdu de leur côté 2,5 points sur la même période.